

LCL Perspectives (Sept 2026)

Eligible au PEA et au compte-titres

Fonds à formule d'une durée de 6 ans présentant un risque de perte en capital partielle ou totale en cours de vie avec un remboursement du Capital à l'échéance⁽¹⁾

Commercialisé
du 17 septembre
au 18 décembre 2026 -
12h00

(sauf clôture par anticipation)



Pour aller de l'avant.



Pour aller de l'avant.

LES INFOS CLÉS :

Ce fonds est une alternative à un investissement dynamique risqué de type "actions"

- **Eligibilité** : LCL Perspectives (Sept 2026) est éligible au PEA et au compte-titres.
- **Capital et gains/pertes** : L'expression "Capital" utilisée dans ce document désigne la Valeur Liquidative de Référence. La Valeur Liquidative de Référence correspond à la plus haute Valeur Liquidative du Fonds Commun de Placement (hors frais d'entrée) établie entre le 17 septembre 2026, date de début de commercialisation et le 18 décembre 2026 inclus, date de démarrage de la formule. La Valeur Liquidative de Référence servira de base pour le calcul des montants remboursés à l'échéance. Elle peut être différente du montant effectivement investi. **Le capital, les gains/pertes et les rendements sont annoncés hors frais d'entrée et (compte-titres/PEA) et hors fiscalité liée au cadre d'investissement.** Le rendement du produit indiqué ne prend pas en compte les effets de l'inflation dans le temps. Une inflation élevée sur la durée de détention aura un impact négatif sur le rendement réel (corrigé de l'inflation) du produit.
- **A l'échéance** : Le Capital est garanti au terme des 6 ans, quelle que soit l'évolution de l'indice Euro iStoxx® 50 ESG+ NR Decrement 3.75 %, même en cas de forte baisse de l'Indice ; ou à 3 ans si l'Indice est en hausse par rapport à sa Valeur Initiale.
- **Indice** : La performance de ce placement est liée aux marchés actions de la zone euro au travers de l'indice Euro iStoxx® 50 ESG+ NR Decrement 3.75%. Il s'agit d'un indice des marchés actions de la zone euro, composé des 50 actions parmi les premières entreprises de la zone euro, sélectionnées sur la base de la capitalisation boursière et en considération de filtres extra-financiers par l'administrateur de l'Indice (plus d'informations sur <https://stoxx.com/index/s5ned375/>). Il est calculé en réinvestissant les dividendes nets versés par les actions qui le composent et en retranchant un prélèvement forfaitaire de 3,75% par an. Il sera dans ce document nommé « l'Indice » (présentation de l'Indice en page 3).
- **Durée de placement recommandée** : Ce placement a une durée de 6 ans (sauf en cas de remboursement anticipé automatique à 3 ans en fonction de l'évolution de l'Indice). Vous devez donc disposer d'un horizon de placement de 6 ans. Pour bénéficier de la formule, vous devez avoir souscrit entre le 17 septembre et le 18 décembre 2026 (pendant la Période de Commercialisation) et avoir conservé vos parts jusqu'à l'échéance. Si vous souhaitez vendre avant l'échéance, la formule ne s'applique pas et le prix dépendra des conditions de marché, des frais de sortie anticipée seront appliqués.
- **LCL Perspectives (Sept 2026) n'investira pas directement dans les actions composant l'Indice.**
- La décision d'investir dans le fonds visé doit prendre en compte l'ensemble des caractéristiques et objectifs du fonds. Il n'y a aucune garantie que les considérations ESG amélioreront la stratégie d'investissement ou la performance d'un fonds.

EN BREF

LCL Perspectives (Sept 2026) est un placement d'une durée maximum de 6 ans, lié aux marchés actions de la zone euro au travers de l'Indice Euro iStoxx® 50 ESG+ NR Decrement 3.75%, Indice calculé en réinvestissant les dividendes nets des retenues à la source versés par les actions qui le composent et en retranchant un prélèvement forfaitaire de 3,75% par an. Ce placement peut bénéficier d'une sortie automatique anticipée à 3 ans si la performance de l'Indice est positive ou nulle par rapport à sa Valeur Initiale. Les gains annoncés sont des gains fixes (prédéterminés et plafonnés). Ce placement présente un risque de perte en capital partielle ou totale en cours de vie, avec une garantie du capital à l'échéance.

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

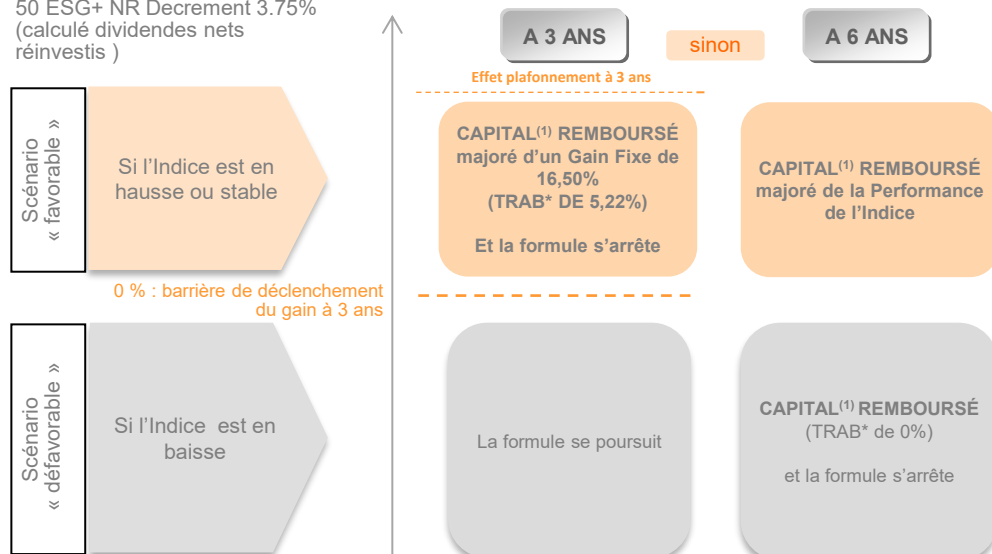
Au lancement	A la date anniversaire à 3 ans	Sinon à l'échéance des 6 ans
La "Valeur Initiale" de l'Indice est déterminée : elle correspond à la moyenne arithmétique des cours de clôture des 22, 23 et 24 décembre 2026. Elle servira de base de calcul pendant toute la durée de vie de la formule.	- Si l'Indice est en baisse par rapport à sa Valeur Initiale, la formule se poursuivra pour 3 années supplémentaires. - Si l'Indice est en hausse ou stable par rapport à sa Valeur Initiale, le produit s'arrêtera automatiquement (remboursement automatique anticipé) et vous percevrez le Capital⁽¹⁾ augmenté d'un gain fixe prédéterminé de 16,50% et ce même si l'Indice a fortement progressé, soit un TRAB* de 5,22%. Vous ne pourrez donc pas profiter de l'intégralité de la hausse éventuelle de l'Indice.	- Si l'Indice est en baisse ou stable par rapport à sa Valeur Initiale, l'intégralité du Capital⁽¹⁾ sera remboursé (soit un TRAB* de 0%). - Si l'Indice est en hausse par rapport à sa Valeur Initiale, vous retrouverez votre Capital⁽¹⁾ majoré de la Performance sur 6 ans de l'Indice.

La Valeur de Référence de l'Indice à la date anniversaire à 3 ans et la Valeur Finale de l'Indice à l'échéance des 6 ans correspondent aux cours de clôture de l'Euro iStoxx® 50 ESG+ NR Decrement 3.75%, constatés aux dates indiquées dans les caractéristiques générales en page 5.

La Performance sur 6 ans de l'indice est calculée comme suit : $[Valeur\ Finale / Valeur\ Initiale] - 1$

EN IMAGE

Performance de l'Euro iStoxx® 50 ESG+ NR Decrement 3.75% (calculé dividendes nets réinvestis)



⁽¹⁾ L'expression "Capital" utilisée dans ce document désigne la Valeur Liquidative de Référence. Le capital, les gains/pertes et les rendements sont annoncés hors frais d'entrée (compte-titres/PEA) et hors fiscalité liée au cadre d'investissement.

*Les taux de rendement annuels bruts (TRAB) sont calculés sur la période allant du démarrage de la formule le 18 décembre 2026 à la date d'échéance concernée (hors frais et hors fiscalité liée au cadre d'investissement).

Retrouvez le détail des calculs de l'ensemble des valeurs de l'Indice dans les « caractéristiques générales » en page 5.

Effet « plafonnement » à 3 ans : Les gains éventuels annoncés sont plafonnés à hauteur d'un montant fixe prédéterminé, vous ne bénéficierez pas intégralement de la hausse de l'Indice.

► Par exemple à 3 ans : Si l'Indice réalise une performance de + 20% votre gain sera de + 16,50% (soit un TRAB* de 5,22%).

L'INDICE « EURO iSTOXX® 50 ESG+ NR DECREMENT 3.75% » EN DÉTAIL

Créé le 26 juin 2026, l'indice « Euro iStoxx® 50 ESG+ NR Decrement 3.75% » est un indice de marché actions. Cet indice est composé des **50 actions parmi les sociétés de la zone euro** sélectionnées sur la base de leur capitalisation boursière et **respectant des critères extra-financiers**.

Seul l'Indice est construit de façon à sélectionner les actions selon des critères ESG. Le fonds n'investira pas directement dans les actions composant l'Indice. L'exposition de l'investisseur à la performance de cet Indice ne signifie pas qu'il finance les actions le composant.

Un indice construit en trois étapes

1 Filtres d'exclusions ESG⁽¹⁾

- À partir des 50 actions de l'indice Euro Stoxx 50®, les entreprises ne respectant pas les normes internationales en matière de droits de l'homme, de normes de travail, de protection de l'environnement et de lutte contre la corruption ou qui opèrent dans des secteurs controversés comme les armes nucléaires, le charbon ou le tabac sont exclues.
- Si moins de 10 entreprises ont été exclues précédemment, les entreprises restantes ayant les plus faibles scores ESG sont également retirées de la sélection jusqu'à obtenir l'exclusion de 10 entreprises

2 Sélection des entreprises

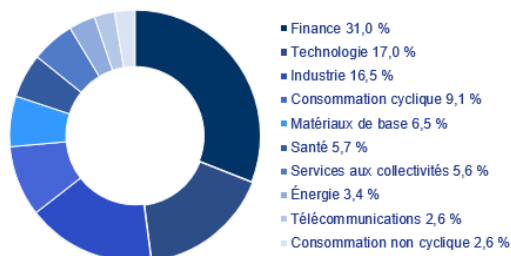
Chaque société exclue est remplacée par une société de l'Euro Stoxx® (environ 300 valeurs), appartenant **au même secteur d'activité** et ayant un **score ESG plus élevé** que celui de celle qu'elle remplace.

3 Méthode de calcul de l'Indice

Les 50 composants de l'indice Euro iStoxx® 50 ESG+ NR Decrement 3.75% ainsi obtenus, sont ensuite pondérés proportionnellement à leurs capitalisations boursières de sorte à ce que le score ESG de l'Indice soit supérieur au Score ESG Cible. Le Score ESG Cible correspond au score ESG de l'univers constitué de l'indice Euro Stoxx 50®, après avoir exclu **22% de ses composants ayant les plus faibles scores ESG**. Enfin, le poids de chaque action est plafonné à 10%. La composition de l'indice est revue **trimestriellement**.

Une diversification sectorielle

Répartition par secteur des 50 valeurs de l'Indice



Les 10 premières valeurs de l'Euro iStoxx® 50 ESG+ NR Decrement 3.75%

1. ASML HLDG	Pays-Bas	6. ALLIANZ	Allemagne
2. SIEMENS	Allemagne	7. BCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA	Espagne
3. SCHNEIDER ELECTRIC	France	8. IBERDROLA	Espagne
4. BCO SANTANDER	Espagne	9. SIEMENS ENERGY	Allemagne
5. SAP	Allemagne	10. UNICREDIT	Italie

► Suivez quotidiennement l'évolution de Euro iStoxx® 50 ESG+ NR Decrement 3.75% sur <https://stoxx.com/index/s5ned375/>.

Source : www.stoxx.com – Données au 15 juillet 2026

Prélèvement forfaitaire de 3,75% :

L'Indice est calculé en réinvestissant les dividendes nets des retenues à la source, versés par les actions qui le composent et en retranchant un prélèvement forfaitaire de 3,75% par an sur une base quotidienne. Si les dividendes distribués sont inférieurs au niveau de prélèvement forfaitaire, la performance de l'Indice en sera pénalisée par rapport à l'indice Euro Stoxx 50® ESG+ calculé hors dividendes. À l'inverse, si les dividendes sont supérieurs au niveau de prélèvement forfaitaire, la performance de l'indice sera améliorée par rapport à l'Indice Euro Stoxx 50® ESG+ calculé hors dividendes. À titre d'information, le taux moyen des dividendes nets des retenues à la source payés par les actions de l'indice Euro Stoxx 50® ESG+ sur les neuf dernières années s'élève à 2,66%*. Les montants des dividendes passés ne préjugent pas des montants des dividendes futurs.

* Le taux de dividende annuel est estimé par la moyenne des écarts de performances annuelles entre l'indice Euro Stoxx 50® ESG+ NR calculé dividendes nets réinvestis et l'indice Euro Stoxx 50® ESG+ calculé hors dividendes sur l'historique reconstitué de juillet 2017 à juillet 2026 (source : www.stoxx.com).

⁽¹⁾ ISS ESG (Institutional Shareholder Services) est une agence de notation extra-financière qui a pour missions d'évaluer et de noter les sociétés sur des critères extra-financiers. Plus d'informations sur le site de ISS ESG <https://www.issgovernance.com/esg/>.

Quels sont les avantages de LCL Perspectives (Sept 2026) ?

- ▶ Le Capital est garanti, dès lors que l'investisseur a souscrit pendant la Période de Souscription (du 17 septembre au 18 décembre 2026) et a conservé son placement pendant 6 ans (jusqu'à l'échéance du 17 décembre 2032).
- ▶ Le placement peut arriver à échéance avant les 6 ans : à 3 ans, si l'Indice est en hausse ou stable par rapport à sa Valeur Initiale, la formule est alors remboursée par anticipation, vous bénéficiez du Capital⁽¹⁾ et d'un gain fixe prédéterminé de 16,50% et ce même si l'Indice a fortement progressé, soit un TRAB* de 5,22%.
- ▶ Sinon, à l'échéance des 6 ans :
 - ▶ Si l'Indice est en baisse ou stable par rapport à sa Valeur Initiale, l'intégralité du Capital⁽¹⁾ sera remboursé (soit un TRAB* de 0%).
 - ▶ Si l'Indice est en hausse par rapport à sa Valeur Initiale, vous retrouverez le Capital⁽¹⁾ majoré de la Performance sur 6 ans de l'Indice.

Quels sont les inconvénients de LCL Perspectives (Sept 2026) ?

- ▶ Le produit présente un risque de perte en capital partielle ou totale en cours de vie en cas de sortie avant l'échéance de la formule.
- ▶ Vous ne connaissez pas *a priori* l'échéance de la formule qui peut avoir lieu à 3 ou 6 ans, selon l'évolution de l'Indice. Vous devez conserver vos parts jusqu'à l'échéance de la formule. En cas de sortie avant l'échéance, la formule ne s'applique pas et vous sortirez aux conditions de marché et des frais de sortie anticipée seront appliqués.
- ▶ Vous pouvez ne pas profiter intégralement de la hausse de l'Indice, du fait du mécanisme de plafonnement des gains en cas de remboursement anticipé à 3 ans.
- ▶ L'Indice Euro iStoxx® 50 ESG+ NR Decrement 3.75% est calculé, en réinvestissant les dividendes, nets des retenues à la source versés par les actions composant l'indice, et en retranchant un prélèvement forfaitaire de 3,75% par an sur une base quotidienne. Le montant des dividendes réinvestis dans l'Indice peut être inférieur ou supérieur au montant forfaitaire de 3,75% par an.
- ▶ Si les dividendes nets des retenues à la source versés par les actions composant l'Indice sont inférieurs au prélèvement forfaitaire de 3,75% an, la performance de l'indice Euro iStoxx® 50 ESG+ NR Decrement 3.75% en sera pénalisée par rapport à l'Indice calculé hors dividendes.
- ▶ Les taux des retenues à la source appliqués aux dividendes peuvent évoluer à la hausse et être défavorable à la performance de l'indice
- ▶ Le rendement du produit indiqué ne prend pas en compte les effets de l'inflation dans le temps. Une inflation élevée sur la durée de détention aura un impact négatif sur le rendement réel (corrigé de l'inflation) du produit.

⁽¹⁾ L'expression "Capital" utilisée dans ce document désigne la Valeur Liquidative de Référence. Le capital, les gains/pertes et les rendements sont annoncés hors frais d'entrée (compte-titres/PEA) et hors fiscalité liée au cadre d'investissement.

*Les taux de rendement annuels bruts (TRAB) sont calculés sur la période allant du démarrage de la formule le 18 décembre 2026 à la date d'échéance concernée (hors frais et hors fiscalité liée au cadre d'investissement).

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

- **Nature juridique** : Fonds Commun de Placement de droit français.
 - **Classification AMF** : Fonds à formule.
 - **Code ISIN** : FR001401A6V5
 - **Période de Commercialisation** : du 17 septembre au 18 décembre 2026 –12h mais peut être close avant, dès que le montant maximum de collecte, défini dans la documentation réglementaire, est atteint.
 - **Durée de placement** : 6 ans maximum avec une sortie anticipée possible à 3 ans en fonction de l'évolution de l'Indice.
 - **Indice de référence** : Euro iStoxx® 50 ESG+ NR Decrement 3.75%. L'Indice Euro iStoxx® 50 ESG+ NR Decrement 3.75% est un indice des marchés actions de la zone euro, composé de 50 actions parmi les entreprises de la zone euro, sélectionnées sur la base de la capitalisation boursière et des critères extra-financiers. Il est calculé en réinvestissant les dividendes nets versés par les actions qui le composent et en retranchant un prélèvement forfaitaire de 3,75% par an (plus d'information sur <https://stoxx.com/index/s5ned375/>).
 - **Note SRI*** :
- 1 2 3 4 5 6 7
- Risque le plus faible Risque le plus élevé
- *L'indicateur synthétique de risque (SRI) correspond au niveau de risque du fonds ; il figure dans le Document d'Informations Clés (DIC). Il est déterminé sur une échelle de 1 à 7 (1 correspondant au risque le plus faible et 7 le plus élevé). Le niveau de risque le plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- **Devise** : Euro.
 - **Fréquence de calcul de la VL** : Quotidienne.
 - **Date de démarrage de la formule** : 18 décembre 2026.
 - **Valeur Initiale de l'Indice** : Moyenne arithmétique des cours de clôture des 22, 23 et 24 décembre 2026.
 - **Valeur Liquidative de Référence** : plus haute valeur liquidative du Fonds (hors frais d'entrée) établie entre le 17 septembre et le 18 décembre 2026 inclus.
 - **Valeur de référence de l'Indice à la date anniversaire à 3 ans** : Cours de clôture de l'Indice le 30 novembre 2029.
 - **Valeur Finale de l'Indice** : Cours de clôture de l'Indice le 1^{er} décembre 2032.
 - **Date d'échéance à 6 ans** : le 17 décembre 2032
 - **Performance sur 6 ans de l'Indice, la performance est calculée comme suit** : [Valeur Finale / Valeur Initiale] - 1
 - **Frais de gestion maximum** : 2,50% TTC (pour plus d'informations, veuillez-vous référer à la rubrique « frais et commission » du prospectus, disponible sur simple demande auprès de la société de gestion).

COMPTE-TITRES / PEA

LCL Perspectives (Sept 2026) peut être souscrit dans le cadre du compte-titres et du PEA.

- **Souscription minimale initiale** : 1 part
- **Frais d'entrée** : 2,50% maximum pour les souscriptions centralisées jusqu'au 18 décembre 2026 à 12h
- **Frais de sortie** : A l'échéance : néant (qu'elle ait lieu à 3 ou 6 ans)
Entre le 17 septembre et le 18 décembre 2026 12h : néant
1% acquis au fonds aux autres dates
- **Frais de tenue de compte** : 28,25 € par an et par compte, uniquement sur le compte-titres (susceptible d'évolution)

Les caractéristiques du fonds sont mentionnées dans la documentation juridique qui vous sera remise avant souscription.



Conformément à l'article 314-17 du règlement général de l'AMF, le client peut recevoir, sur demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit.

AVERTISSEMENT Ce Fonds Commun de Placement (FCP) est géré par Amundi Asset Management. Les protections contre les différents risques du produit sont accordées sous réserve d'une souscription réalisée pendant la Période de commercialisation et une conservation des parts jusqu'à l'échéance de la formule. La protection du FCP est octroyée par Amundi Finance, filiale d'Amundi. Les caractéristiques principales de ce fonds à formule sont mentionnées dans leur documentation juridique disponible auprès de votre agence LCL ou sur le site internet (<https://opc.lcl.fr>).

La distribution de ce FCP est limitée à la France. Le FCP peut également être commercialisé à Monaco par les institutions dûment agréées par l'autorité Monégasque (La Commission de Contrôle des Activités Financières). Il appartient à chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à souscrire à ce Fonds. Ce document n'est pas destiné à l'usage des résidents ou citoyens des États Unis d'Amérique et des "U.S. Persons", telle que cette expression est définie par la "Regulation S" de la Securities and Exchange Commission en vertu du U.S. Securities Act de 1933. La définition de "US Person" vous est fournie dans les mentions légales du site, www.amundi.com et dans le Prospectus des Fonds décrits dans ce document.

Document non contractuel à caractère publicitaire. Il ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Du fait de leur simplification, les informations données dans ce document sont inévitablement partielles ou incomplètes et ne peuvent dès lors avoir une valeur contractuelle. Elles sont fournies en complément des informations réglementaires contenues dans la documentation juridique relative au FCP, tenue à disposition sur simple demande auprès de la société de gestion et qui vous sera remise lors de la souscription.

L'indice Euro iStoxx® 50 ESG+ NR Decrement 3.75% (ci-après dénommé « indice ») est la propriété intellectuelle (y compris les marques déposées) de STOXX Ltd., ISS STOXX Index GmbH, ou de leurs donneurs de licence, et doit être utilisé dans le cadre d'une licence. LCL Perspectives (Sept 2026) n'est ni parrainé, ni promu, distribué ou soutenu de quelque manière par STOXX Ltd., ISS STOXX Index GmbH ou leurs donneurs de licence, partenaires de recherche ou fournisseurs de données. De plus, STOXX Ltd., ISS STOXX Index GmbH et leurs donneurs de licence, partenaires de recherche et fournisseurs de données ne donnent aucune garantie et déclinent toute responsabilité (pour négligence ou tout autre grief) à cet égard d'une manière générale, ou plus spécifiquement en ce qui concerne des erreurs, omissions ou interruptions dans l'indice ou ses données.

FCP distribué par CREDIT LYONNAIS, Société Anonyme au capital de 2.037.713.591€ - Immatriculée sous le n° 954509741 – RCS LYON - Siège social : 18, rue de la République - 69002 LYON - Siège central : 20 avenue de Paris – 94811 VILLEJUIF Cedex - Inscrit sous le numéro d'immatriculation d'intermédiaire en assurance ORIAS : 07001878 - Agréé à Monaco par la Commission de Contrôle des Activités Financières (CCAF) pour les activités de gestion de portefeuille pour le compte de tiers, la réception et la transmission d'ordres pour le compte de tiers et le conseil et l'assistance en lien avec ces activités. Carte professionnelle de transaction immobilière n° CPI 6901 2020 000 045 362 délivrée le 22/10/2020 par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon. Le CREDIT LYONNAIS ne reçoit ni ne détient aucun fonds au titre de cette activité. Ce fonds est géré par Amundi Asset Management - Société par actions Simplifiée - SAS au capital de 1 143 615 555 euros, société de gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 04000036, siège social : 91-93 boulevard Pasteur - 75015 PARIS - France 437 574 452 RCS Paris. Amundi Finance - SA au capital de 40 320 157 euros - Etablissement de crédit régi par le Code Monétaire et Financier - Siège social : 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France - Siren : 421 304 601 RCS Paris.

Mise à jour en septembre 2026.

